

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BTS

CONCEPTION ET INDUSTRIALISATION EN MICROTECHNIQUES

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Édouard Branly - 86100 CHATELLERAULT
Tél. : 05 49 02 52 60
Contact : Philippe LAINE - DDFPT

LE MÉTIER

L'activité du technicien supérieur en microtechniques est centrée sur la conception, le prototypage et l'industrialisation des appareils microtechniques.

Sa situation dans l'entreprise l'amène à étudier et concevoir des produits pluritechnologiques, à mettre en oeuvre des processus de réalisation et à expliquer, appliquer et faire appliquer les normes et règlement en vigueur à tous stades de l'évolution d'un projet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Étude de marché : il définit le cahier des charges, technique et économique, d'un produit.
- Conception : il participe à la conception de pièces et produits pluritechnologiques.
- Préparation : il définit le processus de production et en vérifie la faisabilité.
- Réalisation : il réalise les prototypes et les outillages avec des moyens de haute technologie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien méthodes.
- Technicien prototypiste.
- Concepteur bureau études.
- Métrologue.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 9 périodes de 2 à 3 semaines en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1470h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- École d'ingénieurs.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs * :	prise en charge	Tarifs * :	prise en charge
à partir de 10920€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 74,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 26,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

